

Découvrez le programme

# REMOVE

*Programme CEE qui a pour ambition de créer une dynamique autour du report modal du transport routier de marchandises vers les modes massifiés ferroviaire, fluvial et le cabotage maritime et d'accélérer le verdissement des flottes de transport massifié et des engins de manutention associés.*





## Appel à projets REMOVE

### Objectif :

Accorder des aides financières à des projets de report modal de la route vers le ferroviaire, le fluvial et le cabotage maritime.

### Cibles :

Les chargeurs, les commissionnaires, les transporteurs, les compagnies maritimes en situation de « carrier haulage » ou encore les opérateurs des services fluviaux.

### Principe de coûts éligibles, dont notamment :

- Études,
- Salaires (chargés de projet...),
- Mise à jour ou extension de logiciel pour gérer les flux de transport massifiés,
- Formation,
- Coût de transport global ou facturation transport (coût du pré/post-acheminement associé au coût du mode massifié)
- ...

Les investissements en équipements de transports (caisse mobile, wagon, ...) et infrastructures (quai, entrepôt de stockage, ...) ne sont pas financés.

### Aide :

Le taux d'intensité de l'aide dépend de la taille de l'entreprise (jusqu'à 25% de l'ensemble des coûts éligibles pour une grande entreprise, 35% pour une moyenne entreprise et 45% pour une petite entreprise).

L'aide est plafonnée (800 000€ avec possibilité de dérogation) et a une durée limitée dans le temps (24 mois).

Pour toutes questions sur l'AAP : [aap.remove@ademe.fr](mailto:aap.remove@ademe.fr)

## Dispositifs d'engagement financés par le programme

Le dispositif REMO vous aide et vous accompagne dans la réflexion et la mise en oeuvre de vos projets de report modal.



Aide à l'identification des flux éligibles,  
Accompagnement méthodologique de sa réflexion à sa réalisation par des bureaux d'études,  
À destination des chargeurs, commissionnaires et transporteurs

Le dispositif LOG-te s'adresse aux entreprises des secteurs ferroviaire, fluvial et cabotage maritime.



Atteinte des objectifs de gains énergétiques sur le matériel utilisé (engins de manutention, locomotives, péniches, etc.),  
À partir d'un catalogue d'actions élaboré par l'ADEME,  
Accompagnement par des bureaux d'études



**38,5 M €**

de budget pour la totalité du programme



**50 %**

du budget dédié à des aides financières à travers un appel à projets pour la mise en place d'actions de report modal



**1 000**

entreprises visées à la sensibilisation sur REMO et LOG-te

## Objectifs



Accélérer le développement à grande échelle du report modal des marchandises



Sensibiliser, accompagner et former



S'adapter au développement des zones à faibles émissions



Créer une dynamique en changeant le comportement et les habitudes



Intensifier et accompagner l'amélioration des performances énergétiques et environnementales des flottes de modes massifiés



Ne ratez pas l'actualité du programme en nous suivant sur LinkedIn !

